



EPSM de Caen

cgthscaen@gmail.com

EFFET D'ANNONCE, COM ET

AUTOSATISFACTION !!

Petite gloriole ...

Les signataires du Ségur se poussent du col et les directions d'hôpitaux (la nôtre en tête) relaient la propagande, l'opération de com du gouvernement et du ministère de la santé. Tout ce petit monde communique dans l'allégresse et l'autosatisfaction !!

Les hospitaliers ont obligation de se réjouir, les augmentations sont là !! prochainement, dès octobre, les fiches de paie vont grossir !!

Bien entendu personne ne crachera sur ces augmentations espérées et dues à des hospitaliers qui n'auront pas attendu les signataires pour se battre et les obtenir ces augmentations !

Car c'est bien leurs luttes des dernières années qui ont permis d'obtenir justice et pas la signature du Ségur qui, elle, n'avait que pour fonction d'entraver, de stopper la mobilisation qui exigeait une autre revalorisation et bien d'autres choses concernant l'avenir de l'hôpital public.

Le Ségur en laisse tomber plus d'un !!

Outre que ces augmentations de salaire sont loin de couvrir les pertes de plus de 10 ans sans revalorisation salariale, elles laissent encore les soignantEs de notre pays dans la queue du peloton des nations européennes en matière de rétribution.

Le scandale est aussi que **cette augmentation ne concernera pas :**

les personnels administratifs, les personnels ouvriers, les agents des services hospitaliers , les personnels contractuels !!

Ainsi que d'autres fonctionnaires : quand sera-t-il des ergothérapeutes, orthophonistes, psychomotriciens, psychologues, éducateurs, moniteurs éducateurs, éducatrices de jeunes enfants, AMP, Assistantes sociales ?

Tous ces personnels indispensables au bon fonctionnement d'un établissement, tous ces personnels indispensables au soin du fait de notre spécificité sont laissés sur le côté, elles et ils sont les oubliéEs du Ségur. Le Ségur a donc bien cette fonction de division des salariéEs que nous avons relevé avec le sort fait au Médico-sociaux du public comme du privé. Si les médico-sociaux rattachés à un établissement auront (après une lutte âpre) gain de cause en Juin prochain , ils devront oublier la rétroactivité et au total : **perte de 1830 euros par agent !! un vol pur et simple doublé du mépris !!**

Pondération et explications

Par ailleurs la communication euphorique du ministère de la santé relayée ici par la Direction mérite pondération et explications.

Les chiffres avancés par le Ministère concerneront les agents qui entreront dans la FPH en Octobre 2021 et qui y dérouleront leur carrière de façon linéaire. **Qu'en sera-t-il des agents en poste et qui ont 5,10,15 ans d'ancienneté ? Des règles de refonte des grilles indiciaires s'appliqueront à ces agents et elles ne sont pas encore connues** . Un processus complexe qui devra être aménagé en fonction des grades et des déroulements de carrière de chacunE.

Une Direction enthousiaste et acquise à la méthode Coué !

La Direction adhère à l'allégresse de Véran et veut se persuader et nous persuader que tout va aller mieux ,c'est le sens de sa note d'information du 15 Avril 2021: « Attendue de longue date, cette reconnaissance financière de l'engagement dans les carrières paramédicales a aussi pour ambition d'améliorer l'attractivité des métiers du soins qui ont démontré, s'il en était besoin, leur absolue nécessité en temps de crise sanitaire »

Désolé mais le « sonnante et trébuchant » ne fera pas tout pour les soignantEs. Elles et ils l'ont dit d'ailleurs dernièrement au Conseil de Surveillance : les conditions de travail, d'accueil des patientEs, de prise en charge; le management des équipes soignantes par les Directions des soins et des ressources humaines est d'une importance capitale pour exercer dignement son métier .

Aujourd'hui, dans ces domaines, l'établissement et ses Directions ont encore un long chemin à parcourir afin de stopper l'hémorragie médicale, la démission de soignantEs, les difficultés accrues dans le recrutement tant des internes que des infirmierEs ou des Aides-soignantEs . En bref à développer l'attractivité de l'EPSM !!

Nous restons quant à nous sur nos revendications :

- **300 euros pour toutes et tous** . De l'argent il y en a : entre 2020 et 2021 le nombre de milliardaires, en France, est passé de 39 à 42 !! et les bénéficiaires du CAC 40, en pleine crise épidémique, se chiffrent à 36 milliards d'euros !!
- **Création d'un 13ème mois**
- **Augmentation du point d'indice et refonte des grilles de salaires.**
- **Un plan massif de titularisation des contractuelLES**
- **La suppression de la journée de carence**
- **L'embauche de personnel et l'amélioration des conditions de travail**
- **L'arrêt de la suppression des lits et des services**

La CGT de l'EPSM suivra avec attention l'application de ces revalorisations et appelle les personnels de l'établissement à rester mobilisés !

INFORMEZ VOUS! INFORMEZ NOUS! LA CGT EST À VOTRE ÉCOUTE